

Les salariés d'Ecomouv' seront fixés sur leur sort en fin d'année

by Correspondances lorraines - mercredi, novembre 26, 2014

<http://correspondances.fr/les-salaries-decomouv-seront-fixes-sur-leur-sort-en-fin-dannee/>

Lundi dernier, les représentants syndicaux d'Ecomouv' sont sortis partiellement rassurés de leur entrevue avec François Hollande, qui leur a assuré qu'il n'abandonnerait pas les 157 salariés du site messin. L'Etat et le consortium d'industriel devront trouver un accord avant le 30 décembre car un contentieux plomberait la garantie de maintien des salaires et les solutions de reconversion.

Les représentants CFDT, CGT et FO d'Ecomouv', qui ne l'espéraient plus, ont été reçus par François Hollande durant 35 minutes à l'occasion de sa visite en Moselle le lundi 24 novembre 2014.

Les salariés devraient bénéficier d'une garantie de maintien des salaires durant un an. La Direction départementale du Travail s'apprête à financer des bilans de compétence individuels pour faciliter le reclassement d'un personnel souvent hautement qualifié.

Les syndicats espèrent pouvoir valoriser le bagage linguistique des salariés, qui maîtrisent une dizaine de langues, mais aussi sur des compétences pointues en matière de fiscalité, d'analyses statistiques ou de fonctions transverses. Parmi les pistes de reconversion figurent la création d'une plate-forme européenne de renseignement sur l'application des directives communautaires ou le reclassement au sein de services publics locaux – notamment la SNCF, dans la perspective du renforcement des échanges ferroviaires avec le Bénélux.

Mais la sortie de crise est tributaire d'un accord que l'Etat et le consortium d'industriels devront trouver d'ici au 30 décembre 2014, terme du préavis qui découle de la rupture du contrat fin octobre. Les salariés redoutent un contentieux engagé soit par l'Etat, soit par Ecomouv'.